



EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS - MINI CRECHE (H/F)

Date limite de candidature
01/05/2025

La ville d'Eragny sur Oise, située sur la Rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris est membre de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle fait aussi partie de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

D'une superficie de 412 hectares, la ville d'Eragny compte plus de 19 000 habitants et dispose de nombreux équipements.

Au sein du de la direction de la petite enfance de la Ville d'Eragny sur Oise, nous recherchons **un/une éducateur (trice) de jeunes enfants** pour compléter son équipe au sein d'une de nos crèches.

Missions principales et objectifs

Vous participerez à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement

- Elaborer, participer et suivre la mise en œuvre du projet d'établissement
- Veiller à la mise en application du projet de section
- Evaluer l'intérêt des activités proposées dans le cadre du projet d'établissement

Vous animerez et mettrez en œuvre des activités éducatives

- Organiser et animer un atelier éducatif en individuel ou en groupe
- Développer et animer des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil
- Formuler un avis sur le choix des matériels éducatifs

Vous serez en mesure d'encadrer une équipe

- Responsabilité d'un groupe d'enfants
- Encadrement et soutien des auxiliaires et aide auxiliaires de puériculture en créant une dynamique d'équipe
- Fonctions de relais auprès de la Direction
- Participation à l'évaluation des agents de l'équipe

Vous devrez gérer la relation avec les parents

- Participer à la mise en œuvre d'un accueil de qualité pour l'enfant et sa famille
- Proposer des entretiens aux familles en cas de nécessité
- Co animer des réunions d'échanges et d'informations (soutien à la parentalité, prévention...)

Vous participerez aux groupes de réflexion sur les pratiques professionnelles

- S'informer et suivre l'évolution des pratiques professionnelles dans le domaine de l'éducation, des courants pédagogiques et des activités d'éveil, culturelles et artistiques auprès des jeunes enfants
- Développer et participer à un réseau professionnel (en intra et hors Eragny)
- Participer à des groupes de réflexion sur les projets d'établissement à destination des parents ou du personnel

Vous participerez aux soins de confort et de bien-être de l'enfant

- Analyser et suivre l'évolution des besoins physiologiques, psycho affective, et moteurs des enfants
- Créer et instaurer les conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant dans le respect de ses besoins
- Repérer les signes de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer le responsable de la structure

Vous vous occuperez de la gestion administrative

- Rédiger des écrits professionnels (compte-rendu de réunions, d'observations d'enfants, d'activités, de projets...)

- Organiser un planning d'activités
- Commander et suivre le matériel et les jeux éducatifs de la structure (sous réserve de validation de la direction)

Vous exercerez d'autres missions nécessaires à la réalisation du service public

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

- Participation à certaines manifestations
- Participation aux réunions organisées le soir
- Accueil et accompagnement de nouveaux professionnels et stagiaires
- Remplacement des collaborateurs absents

Formations et expériences requises

Un diplôme d'état d'Eduteur de jeunes enfants ou être titulaire du concours d'EJE territorial vous sera demandé

Savoir / savoir-faire : Connaissance de la réglementation spécifique à l'accueil de mineurs (DDCS), connaissance des collectivités territoriales, capacité de synthèse et d'analyse, création et maîtrise des outils d'évaluation, aisance rédactionnelle, capacité à travailler seul et/ou en équipe.

Savoir-être : disponibilité, adaptabilité, autonomie, qualités relationnelles, devoir de réserve, sens de la responsabilité et de l'organisation, capacité à gérer des conflits, capacité à organiser le travail de son équipe et à animer, être force de proposition, capacité à travailler en transversalité et en mode partenariat, empathie

Infos pratiques

- Responsabilité d'un groupe d'enfants.
- Port des Equipements de Protection Individuels (EPI) obligatoires sur les temps de nettoyage.
- Congés à prendre pendant les périodes de fermeture de l'établissement et selon les nécessités de service et la continuité de direction.
- Horaires et temps de coupure adaptables en fonction des nécessités de service.
- Temps de travail réparti sur 4,5 jours (total de 37h30 sur un roulement de 2 semaines), en continuité de direction
- Organisation de travail :
- Semaine 1
 - Les lundi, mardi, jeudi : 7h50-17h30 ; 1h de coupure pour le déjeuner.
 - Le mercredi : 8h00-13h30 (réunion d'équipe, réunion avec la psychologue, préparation d'évènements...).
 - Le vendredi : 7h50-17h20 ; 1h de coupure pour le déjeuner.
- Semaine 2
 - Les lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h25-18h10 ; 1h de coupure pour le déjeuner.
- Rémunération selon statut, régime indemnitaire, prime 13ème mois
- Adhésion au CNAS, COS
- Participation employeur si adhésion à la prévoyance

Contact

Postuler en ligne

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
BP 70021 - Eragny-sur-Oise
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX